

LE 5 FÉVRIER EN GRÈVE POUR GAGNER

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective.

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes.

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Il **persiste dans sa volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.**

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, alors que s'exprime la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, le gouvernement prévoit :

- **de généraliser la possibilité du recrutement contractuel**, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers,
- **d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation**, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire,
- **de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations**, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels du projet de loi Fonction publique.

Ces orientations sont combattues par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Alors que le « grand débat national » doit traiter des

services publics et de la réforme de l'Etat, Darmanin et Dussopt maintiennent les orientations régressives du projet de loi Fonction publique.

Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ».

Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

C'EST POURQUOI LA CGT APPELLE À UNE JOURNÉE DE GRÈVE LE 5 FÉVRIER ET À METTRE PARTOUT EN DÉBAT LE PROLONGEMENT DE L'ACTION.

Nous revendiquons :

- **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé** sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minima sociaux ;
- **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;**
- **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics**, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires ;
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;**
- **L'arrêt de toute augmentation du temps de travail** et la réduction du temps de travail à 32h ;
- **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite**, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement ;
- **L'abrogation de la loi PACTE.**

**LA CGT CAISSE DES DÉPÔTS
A DÉPOSÉ UN PRÉAVIS DE
GRÈVE**